

Gérer l'eau et la mettre en valeur

Pourquoi gérer l'eau et la préserver dans le paysage ?

Très présente depuis toujours, l'eau a fortement marqué l'identité du territoire. Les évolutions de l'urbanisation et de l'agriculture ont cependant poussé les hommes à faire disparaître progressivement les fossés et les mares, à effacer l'eau du paysage ainsi que la végétation et le patrimoine spécifiques qui l'accompagnent. Or ces éléments du paysage retiennent l'eau en cas de fortes précipitations. Leur disparition et l'imperméabilisation des sols peuvent générer

des inondations, des pollutions et saturer les équipements de collecte des eaux. Il est primordial de gérer la goutte d'eau là où elle tombe et l'aménagement des jardins peut jouer pour cela un rôle important.

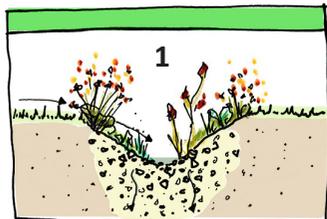
Quelles gestions de l'eau sont souhaitées sur la parcelle ? Comment récupérer les eaux de pluies ? Pour quels usages ? Comment favoriser l'infiltration des eaux de pluie ?

Comment tirer profit de la présence de l'eau ?

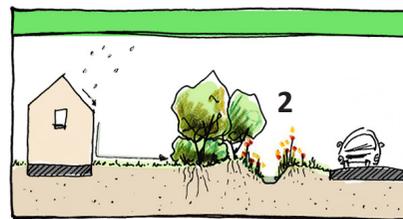
L'eau est présente sous différentes formes plus ou moins visibles : eaux de ruissellement, mares, cours d'eau en fond de parcelle, fossés, talus, accotements enherbés... Ces éléments sont à **conserver** et à **entretenir** pour éviter les problèmes chez soi ou chez les voisins.

Ils permettent une meilleure infiltration, limitent les glissements de terrain, font office de corridor écologique et agrémentent le cadre de vie. Sur le domaine public comme privé, la combinaison de différents aménagements (noues (1), fossés (2), mares, espaces verts inondables) remplacera avantageusement les bassins de rétention en béton.

Il est important que les aménagements ne perturbent pas le fil de l'eau : les remblais et déblais sont à **éviter**.



Une noue est une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, qui recueille provisoirement de l'eau.



Haie et fossé en limite de propriété

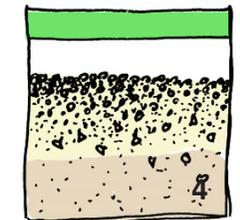
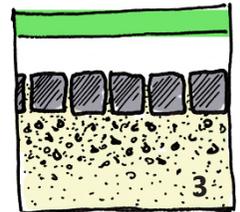
Par ailleurs, comment tirer profit des eaux pluviales ?

Plus de 60 % de la consommation totale en eau peut être assurée par les eaux pluviales pour les usages domestiques ne nécessitant pas une eau potable (arrosage, chasse d'eau, alimentation des machines et des réseaux de chauffage/climatisation). Pour le jardin, une cuve située en sortie de gouttière est suffisante.

Comment limiter l'imperméabilisation des sols ?

Dans nos régions pluvieuses aux sols fréquemment lourds, il est souvent nécessaire de réaliser un revêtement pour les accès. **Utiliser** des revêtements perméables tels que les pavés sur lit de sable (3) ou les graviers (calcaires, stabilisés...) de fabrication locale (4). Il est aussi possible de **poser** des dallages enherbés ou des gazons renforcés. Entre la parcelle et la route, une seule ligne de pavés rasante et un fossé peuvent suffire à marquer une délimitation.

Il est important de **gérer** l'eau au plus près de la maison et **limiter** les zones imperméables et la longueur des accès à la parcelle.

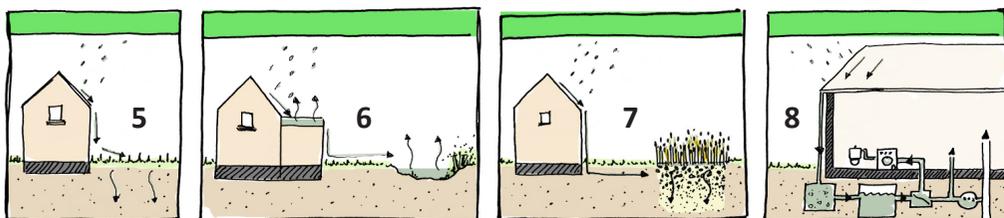


Gérer l'eau et la mettre en valeur (suite)

Comment gérer les eaux pluviales ?

L'objectif est de **limiter** au maximum l'évacuation des eaux par les réseaux. La réglementation applicable sur certaines communes impose une infiltration sur la parcelle même. Pour les autres, le débit des eaux dirigées vers le réseau de collecte doit être limité.

Selon le contexte, les besoins et la perméabilité des sols, différents moyens, qui peuvent se cumuler, existent : l'infiltration dans le sol (au niveau de fossés, noues, accotements enherbés...), le stockage temporaire dans les bassins, mares, noues ou des toitures végétalisées, la récupération de l'eau de pluie dans des cuves enterrées.



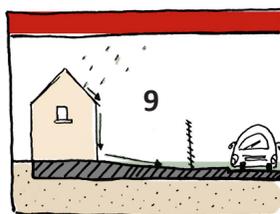
5- Infiltration dans le sol

6- Évaporation de l'eau stockée dans des bassins ou des toitures végétalisées

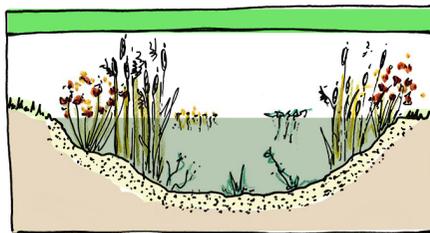
7- Intégration d'un système d'assainissement autonome ou semi-collectif

8- Récupération de l'eau de pluie pour la maison

9- Imperméabilisation



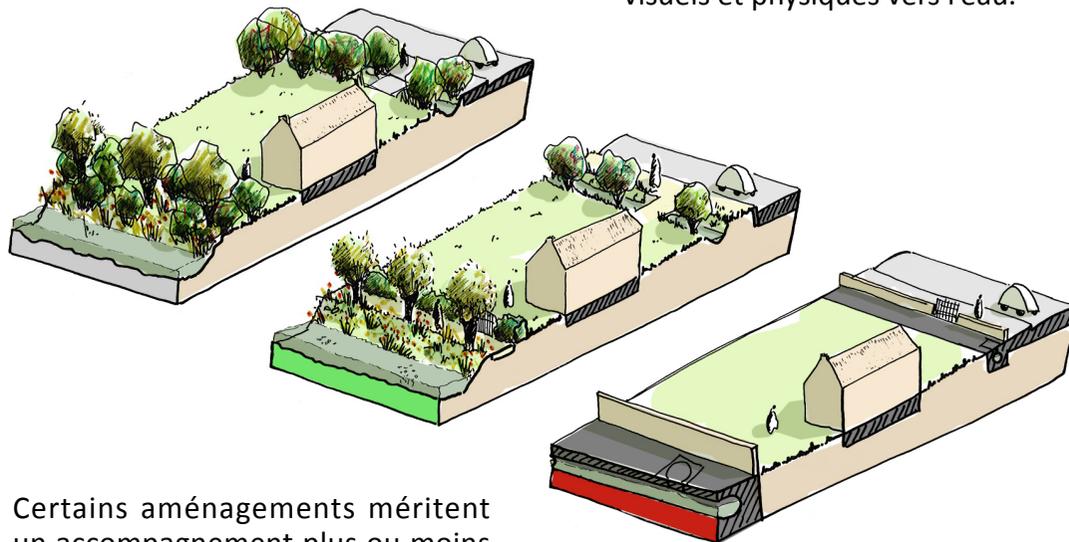
L'intérêt des mares est multiple : récupération des eaux de pluie, agrément pour les jardins, refuges pour la faune et la flore. Elles seront de préférence implantées en point bas de la parcelle.



Comment aménager à proximité d'un fossé ou d'un cours d'eau ?

Il est important de **ne pas buser** et canaliser les cours d'eau et fossés mais bien de les laisser visibles et à l'air libre, afin de ne pas en accélérer le débit et risquer des inondations en aval et de ne pas réduire leur capacité de stockage. De plus, leur présence valorise l'habitat et est un atout pour le cadre de vie.

Préserver et **restaurer** les alignements d'arbres d'essences locales sur les berges. **Entretien** les berges par simple fauchage et **contrôler** le développement des arbres et arbustes pour maintenir des perspectives. **Ne pas jeter** les tontes dans les fossés. **Favoriser** le contact avec l'eau par un accès aux berges avec des aménagements naturels. **Préférer** les clôtures amovibles ou en retrait pour maintenir des accès pour la gestion par les collectivités. Lorsque l'arrière de la parcelle donne sur un cours d'eau, «**tourner**» le bâti vers lui pour créer des liens visuels et physiques vers l'eau.



Certains aménagements méritent un accompagnement plus ou moins poussé et parfois des demandes d'autorisation ou encore une réflexion plus large à l'échelle du bassin versant : protection et maintien de berges par des fascines ou des tressages de saules, désenvasement...

